



2024-2025 RAPPORT ANNUEL

DOMAINE SKIABLE

CRANS MONTANA 

Sommaire

CHAPITRE N°1	Mot du Président et de la Direction Générale
CHAPITRE N°2	Présentation
CHAPITRE N°3	Organes de la société
CHAPITRE N°4	Chiffres clés 2024-2025
CHAPITRE N°5	Rapport d'activité
CHAPITRE N°6	Pistes
CHAPITRE N°7	Bilan au 31 Juillet 2025
CHAPITRE N°8	Compte de résultat
CHAPITRE N°9	Annexe
CHAPITRE N°10	Rapport de l'organe de révision

CHAPITRE

N°1

Mot du Président et de la DG

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes très heureux de vous présenter un aperçu de l'exercice financier allant du 1er août 2024 au 31 juillet 2025. Comme indiqué l'année dernière, Vail Resorts a poursuivi son important travail d'écoute des membres de la communauté et des employés et continue d'apprendre comment, ensemble, nous pouvons offrir une expérience de classe mondiale à Crans-Montana.

C'est avec gratitude et enthousiasme que nous revenons sur la première saison hivernale sous la responsabilité opérationnelle et stratégique de Vail Resorts. Une équipe passionnée et expérimentée, des conditions météorologiques et d'enneigement favorables, des événements de classe mondiale tels que la Coupe du monde Audi FIS, l'intégration du domaine au réseau EPIC Pass et la mise en place de mesures ciblées pour améliorer l'expérience clients ont permis d'enregistrer une fréquentation favorable. Les premières chutes de neige en novembre et les conditions d'enneigement toujours bonnes pendant les vacances de Noël et scolaires jusqu'à la fin de la saison ont permis de skier et de faire du snowboard dans d'excellentes conditions tout au long de la saison.

Au cours des 15 dernières années, Vail Resorts a investi plus de 2,5 milliards de dollars américains dans son réseau de stations à travers le monde afin d'améliorer l'expérience client, notamment en améliorant les systèmes d'enneigement artificiel à faible consommation d'énergie et en installant des dizaines de nouvelles remontées mécaniques et télécabines. Au cours de la période considérée, nous avons investi un total de 5,4 millions de francs suisses dans l'extension du système d'enneigement artificiel à Bellalui, dans le renouvellement de notre flotte de dameuses ainsi que dans de nombreuses améliorations et rénovations des infrastructures existantes.

D'autres investissements dans l'expérience client sont prévus pour la saison hivernale 2025/26 et au-delà, car nous continuons à investir dans l'extension et l'amélioration du réseau d'enneigement artificiel de la station. Cela permettra d'améliorer considérablement les conditions de ski afin de garantir aux clients une expérience de ski exceptionnelle tout au long de la saison.

Nous nous réjouissons à l'idée d'une nouvelle saison passionnante, dont l'ouverture du domaine est prévue le 29 novembre 2025. Crans-Montana accueillera à nouveau la Coupe du monde de ski FIS Audi du 30 janvier au 1er février 2026, avec des épreuves de vitesse pour les hommes et les femmes. Et n'oubliez pas de vous rendre à Crans-Montana du 26 au 29 mars 2026 pour voir les futures stars de la Coupe du monde s'affronter dans la plus grande course pour enfants et jeunes lors de la finale du Grand Prix Migros 2026.

Au nom de Crans-Montana Mountain Resort et de l'équipe de Vail Resorts, nous tenons à exprimer notre gratitude et notre reconnaissance pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé à Crans-Montana. Nous tenons également à remercier nos employés, nos clients et nos nombreux partenaires et parties prenantes pour leur soutien continu. Nous serons heureux de vous informer de nos projets d'investissement et de notre planification stratégique dans nos prochaines communications. Nous nous réjouissons de travailler ensemble à un avenir radieux et au développement de notre magnifique station de ski.

Mike Goar, Président



Pete Petrovski, Directeur Général



CHAPITRE N°2

PRÉSENTATION

Historique

Fruit de la fusion en 1999 de 4 sociétés de remontées mécaniques, à savoir :

- SA des téléphériques de Crans Montana (STCM),
- Remontées Mécaniques du Grand Signal S.A.,
- Téléphérique des Violettes Plaine Morte S.A. (TVPM),
- Tel Aminona S.A.,

la société « Remontées Mécaniques de Crans-Montana Aminona SA » (CMA SA) exploite le domaine skiable de Crans- Montana dont le point culminant (Glacier de la Plaine Morte) se situe à près de 3'000 m. d'altitude.

En mars 2011, CMA a créé une filiale CMA Immobilier S.A., qu'elle détenait initialement à 100% et à qui elle a transféré la propriété, ainsi que l'activité de gestion des parkings couverts de Crans, de Montana et des Barzettes. Au départ, CMA souhaitait ainsi intéresser d'autres partenaires à la gestion des capacités de parking importantes qu'elle détenait à différents endroits stratégiques de la station.

En mai 2013, puis en février 2014, CMA a procédé à deux augmentations successives de son capital-actions destinées au financement de certains investissements à réaliser sur le domaine skiable.

En automne 2014, suite à l'augmentation du capital-actions de CMA Immobilier, principalement réalisée par RV Properties S.A., CMA a cédé à cette société son activité restauration, de même que les actifs y relatifs et concentre désormais l'entier de son activité sur la gestion du domaine skiable.

En février 2015, afin d'assurer de manière transparente la gestion de la partie administrative de l'activité des deux sociétés,

CMA & CMA Immobilier ont créé la société CMA Services Sàrl qui s'occupe entre autres de leur gestion du personnel, financière et comptable.

En octobre 2015, Endurance Sàrl a cédé l'ensemble de son paquet d'actions à CPI Property Group dont l'actionnaire majoritaire est M. Vitek.

Le 02 mai 2024, en rachetant les parts de CMA à CPI Property Group, Vail Resorts devient l'actionnaire majoritaire.

Stratégie

Depuis la clôture de l'acquisition de Crans-Montana Mountain Resort le 2 mai 2024, Vail Resorts a commencé le travail passionnant d'écoute des membres de la communauté et des employés, alors que nous continuons à apprendre comment, ensemble, nous exécutons une expérience de classe mondiale à Crans-Montana. Nous avons également entamé le processus de priorisation des investissements futurs afin d'améliorer l'expérience des employés et des clients. Nous sommes ravis que nos clients abonnés à l'Epic Pass découvrent déjà cette merveilleuse destination.





CHAPITRE N°3

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Mike Goar, Président

Mme Tracey Clark-Turner

M. Jasone Lawshe

M. Matthias Oertle

M. Nicolas Féraud

DIRECTION

M. Pete Petrovski, Directeur Général

ORGANE DE RÉVISION

PricewaterhouseCoopers SA

ACTIONNARIAT

Au 31 Juillet 2025, la structure du capital-actions de CMA se présente comme suit :

83.6%

VAIL RESORTS
INC

9.5%

COMMUNE DE
CRANS-MONTANA

3.3%

COMMUNE ET
BOURGEOISIE
DE LENS

2.0%

PUBLIC

1.3%

COMPAGNIE DE CHEMIN
DE FER ET D'AUTOBUS
SIERRE-MONTANA
-CRANS S.A.

0.3%

COMMUNE ET
BOURGEOISIE
D'ICOGNE

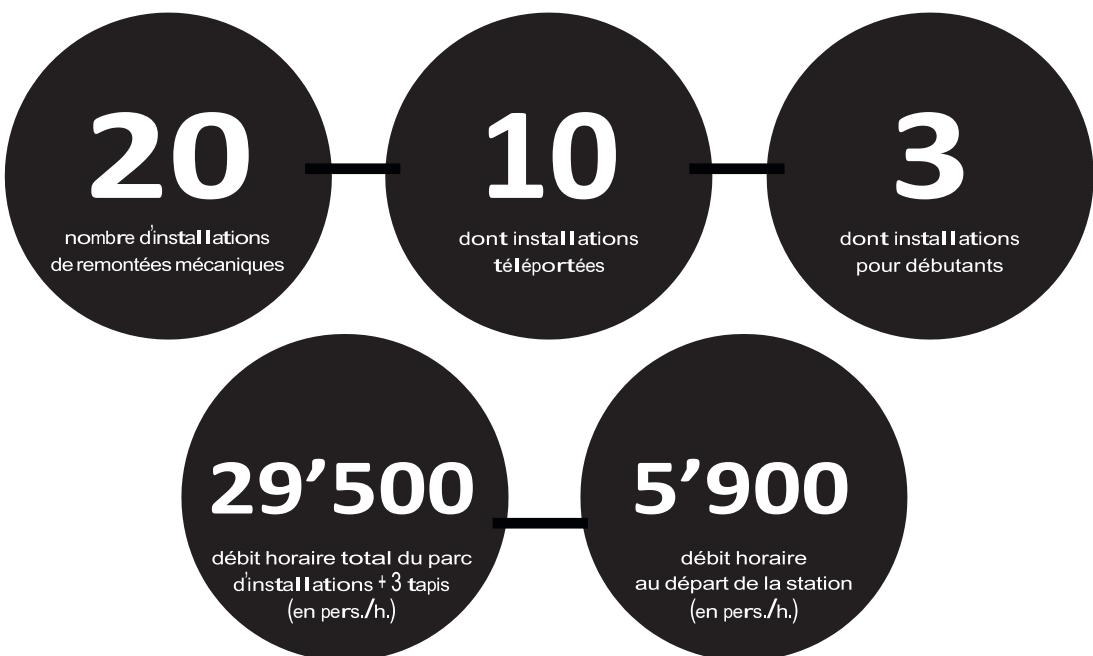
CHAPITRE N°4

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

DONNÉES GÉNÉRALES

CAPITAL-ACTIONS	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR NOMINALE DE L'ACTION	NOMBRE D'EMPLOYÉS (Headcount) au 31 JUILLET 2025	NOMBRE DE PREMIÈRES ENTRÉES SUR LE DOMAINEEN 2024-2025
CHF 89'400'000	223'500'000	CHF 040	82	587 763

DONNÉES TECHNIQUES



RÉSEAU D'ENNEIGEMENT

207

NOMBRE DE PERCHES

69

NOMBRE D'ENNEIGEURS À BASSE PRESSION

65

SURFACE DE PISTES ENNEIGEABLE MÉCANIQUEMENT (EN HA)

220

SURFACE DE PISTES DAMÉES (EN HA)

DONNÉES FINANCIÈRES

**kCHF
25'665**
PRODUITS D'EXPLOITATION

**kCHF
5'601**
EBITDA

**kCHF
- 961**
RESULTAT DE L'EXERCICE

**kCHF
94'528**
TOTAL DU BILAN

CHAPITRE N°5

RAPPORT D'ACTIVITÉ

MARCHE DES AFFAIRES

Après un exercice social court de sept mois (janvier 2024 à juillet 2024), voici le premier exercice social complet de douze mois (août 2024 à juillet 2025) depuis l'arrivée de Vail Resorts Inc. en tant qu'actionnaire majoritaire.

Grâce à des conditions météorologiques particulièrement favorables et à des efforts soutenus visant à renforcer notre attractivité, nous avons enregistré une progression significative du nombre de premières entrées sur le domaine. Au total, 587 763 premières entrées ont été comptabilisées, dont 531 546 durant la saison hivernale (soit 90,4 % du total) et 56 217 durant la période estivale (9,6 %). Sur le total de l'année, la fréquentation est en hausse de +1.9 % par rapport à la même période N-1. En comparaison, l'hiver 2024/2025 constitue le 3ème meilleur hiver des 12 dernières saisons.

Le total de nos produits d'exploitation est de CHF 25.7M, dont un chiffre d'affaires transport de CHF 21.7M et un chiffre d'affaires magasins de sport de CHF 1.8M. Des chiffres satisfaisants en augmentation par rapport aux années précédentes qui s'inscrivent dans une stratégie commerciale d'optimisation du prix de vente moyen couplée au développement de notre offre de magasin de sport. À ce jour, nous avons quatre magasins de sport sont opérationnels : Barzettes, Crans, Signal, Six Senses et un test center à Cry d'Er.

Du côté des charges d'exploitation, l'année 2024/2025 marque une phase de renouveau, portée par une volonté affirmée de moderniser notre organisation et nos moyens. L'intégration d'une cheffe de projet, d'un responsable QSE, ainsi que la mise en œuvre de diverses opérations visant à améliorer notre organigramme, témoignent de notre engagement à investir dans l'avenir.

Il convient toutefois de souligner que les coûts énergétiques, et en particulier ceux liés à l'électricité, demeurent élevés par rapport à la moyenne des années précédentes. Ces charges représentent 12,6 % de notre chiffre d'affaires total et impactent significativement notre résultat. Des réflexions sont en cours afin de réduire cette dépendance.

L'EBITDA de l'exercice s'établit à CHF 5,6 millions, tandis que le résultat net ressort à – CHF 961 000. Malgré ce résultat négatif, il convient de noter une reprise à la hausse de nos amortissements, reflet de notre volonté d'investir à nouveau dans la croissance et le développement futur de notre structure. Ces efforts organisationnels et structurels s'inscrivent dans une dynamique de consolidation et de projection à long terme.



Les Remontées mécaniques

- 280 jours d'exploitation
- 40 collaborateurs techniques dont 5 électriciens et 4 chefs techniques
- 24 collaborateurs d'exploitation dont 6 remplaçants de midi

CHAPITRE N°6

PISTES

TERRASSEMENT ET AMÉNAGEMENT DES PISTES DE SKI

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du cumul des chutes de neige sur les 10 dernières années. A partir de l'hiver 2017-2018, les données sont celles de la station neige Trubelboden à 2459m avec adaptation pour le Petit-Bonvin.

Quelques chiffres non financiers peuvent résumer l'activité de notre département Pistes :

Année	2024/ 2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	Nov./ Déc. 2016	2015/ 2016	2014/ 2015	2013/ 2014	2012/ 2013	2011/ 2012
ENNEIGEMENT CUMULÉ (en cm)	641	600	1015	798	693	885	798	1038	1050	156	766	449	340	650	730

POUR ASSURER LA SÉCURITÉ (AVALANCHES ET PATROUILLEURS), CE SONT :



21 patrouilleurs
au bénéfice d'un brevet
de patrouilleur



6.7 tonnes d'explosif
utilisées pour sécuriser
le domaine



290 blessés pris en charge
et rapatriés auprès des
services médicaux de la
station ou hospitaliers

POUR LE DAMAGE, CE SONT :



22 collaborateurs



19 engins de damage



220 ha de surface
de pistes damées

POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ENNEIGEMENT MÉCANIQUE, CE SONT :



6 snowmakers dont
3 saisonniers



386 049 m³ d'eau



CHAPITRE N°7

BILAN AU 31 JUILLET

Remontées Mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA, Crans-Montana

Bilan
(en francs suisses)

Actif	Annexe	31.07.2025	31.07.2024
Actif circulant			
Trésorerie		15 029 976	15 198 810
Créances résultant de la vente de biens et prestations de services		729 665	913 381
Envers des tiers		750 146	957 216
Provision pour créances douteuses (ducroire)		-20 481	-43 835
Autres créances à court terme		5 795 754	253 360
Envers des tiers		441 229	232 493
Envers des sociétés du groupe		5 354 525	20 867
Stocks et prestations de services non facturées		877 402	1 022 898
Actifs de régularisation		620 938	366 575
Envers des tiers		620 938	366 575
Total de l'actif circulant		23 053 734	17 755 024
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2,1	290 718	310 658
Envers des tiers		290 718	310 658
Immobilisations corporelles		71 183 246	70 385 465
Total de l'actif immobilisé		71 473 964	70 696 123
Total de l'actif		94 527 699	88 451 147

Bilan
(en francs suisses)

Passif	Annexe	31.07.2025	31.07.2024
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services		1 063 260	1 842 921
Envers des tiers		1 063 260	1 567 064
Envers des sociétés du groupe		0	275 857
Dettes à court terme portant intérêt		555 755	772 509
Engagements de leasing		555 755	772 509
Autres dettes à court terme	2,2	6 014 179	1 770 657
Envers des tiers		1 958 959	714 187
Emprunts LIM		686 000	1 056 300
Envers des sociétés du groupe		3 369 220	170
Passifs de régularisation		8 036 970	4 073 374
Total des capitaux étrangers à court terme		15 670 164	8 459 461
Capitaux étrangers à long terme			
Autres dettes à long terme		4 945 796	5 401 700
Emprunts LIM		4 945 796	5 401 700
Provisions à long terme		859 465	576 490
Total des capitaux étrangers à long terme		5 805 261	5 978 190
Total des capitaux étrangers		21 475 425	14 437 651
Capitaux propres			
Capital-actions		89 400 000	89 400 000
Réserve légale issue du capital		5 679 690	5 679 690
- Réserves issues d'apports de capital		5 679 690	5 679 690
Réserve légale issue du bénéfice		230 000	230 000
- Réserve légale issue du bénéfice		230 000	230 000
Propres parts du capital		-111 580	-111 580
Perte reportée		-21 184 615	-27 122 689
Résultat annuel		-961 222	5 938 074
Total des capitaux propres		73 052 274	74 013 496
Total du passif		94 527 699	88 451 147

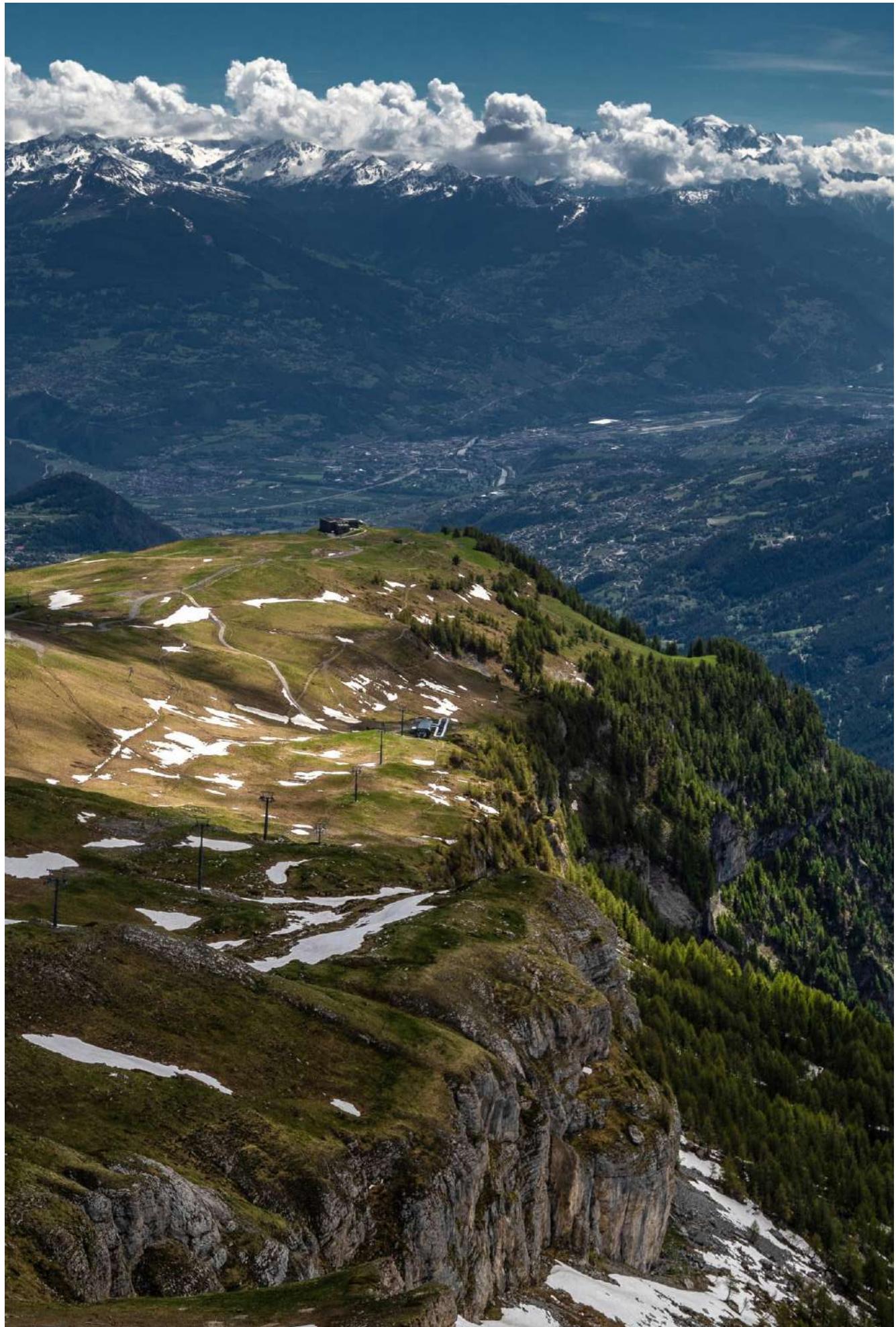
CHAPITRE N°8

COMPTE DE RÉSULTAT

Remontées Mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA, Crans-Montana

Compte de résultat (en francs suisses)

	Annexe	01.08.2024 au 31.07.2025	01.01.2024 au 31.07.2024
Produits nets des ventes de biens et prestations de services		23 495 796	14 720 754
- Transport		21 680 707	13 747 436
- Skishop		1 815 090	973 318
Autres produits d'exploitation		2 586 402	1 176 241
Déductions sur les produits		-417 472	-361 098
Total Produits d'exploitation		25 664 726	15 535 898
Charges de personnel		-10 051 315	-5 465 936
Charges de marchandise		-415 225	-317 944
Autres charges d'exploitation		-9 597 140	-4 565 661
Loyers, fermages et servitudes		-449 496	-226 044
Assurances		-473 244	-224 996
Energie et carburant		-3 229 930	-1 556 596
Entretien et réparations		-2 314 673	-1 271 654
Marketing et administration		-3 129 796	-1 286 371
Amortissements et corrections de valeur sur les immobilisations corporelles		-5 794 947	-3 596 318
Total Charges d'exploitation		-25 858 627	-13 945 859
Résultat d'exploitation		-193 901	1 590 039
Produits financiers		5 633	84 222
Charges financières		-106 044	-173 805
Produits hors exploitation	2,6	0	251 334
Charges hors exploitation	2,7	-28 154	-477 390
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2,6	238 590	5 745 887
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2,7	-280 608	-779 841
Résultat annuel avant impôts		-364 484	6 240 446
Impôts directs		-596 738	-302 372
Résultat annuel		-961 222	5 938 074





CHAPITRE N°9

ANNEXE

1. Les principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code des obligations suisse. Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit.

1.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Ces valeurs sont soumises à des corrections de valeur individuelles, le solde des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services faisant l'objet d'une correction de valeur forfaitaire de 5 %.

1.2 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition ou au coût de revient. A la date du bilan, si la valeur vénale nette est inférieure au coût d'acquisition ou au coût de revient, elle est inscrite au bilan.

1.3 Comptabilisation du chiffre d'affaires

Produits de transports : Les ventes sont comptabilisées dès lors que la prestation est fournie. Pour les abonnements, le produit est reconnu au compte de résultat de la période, au pro rata de la durée de l'abonnement.

Produits du skishop : Les ventes sont comptabilisées dès lors que les avantages et les risques sont transférés aux clients ou que la prestation est fournie. Ceci est normalement le cas lors de la livraison des biens.

1.4 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au coût d'acquisition ou au coût de revient, moins les amortissements cumulés et les corrections de valeur. Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties de manière linéaire. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

Les installations de remontées mécaniques, infrastructures et immeubles dont la durée de vie est supérieure à la durée d'amortissement sont amortis jusqu'à 90 % de leur valeur d'acquisition et figurent donc au bilan à 10 % de leur valeur d'acquisition aussi longtemps qu'ils sont en activité. Les installations du type enneigeurs, véhicules, agencement sont amortis linéairement sans valeur résiduelle au bilan.

Les durées d'amortissement suivantes sont utilisées pour calculer les montants d'amortissement :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement
Infrastructures et bâtiments	30 années
Installations de remontées mécaniques	20 à 30 années
Installations d'enneigement	10 années
Véhicules	7 années
Matériel divers	5 années

1.5 Opérations de leasing

Les opérations de leasing sont comptabilisées sur la base du pouvoir de disposition économique. A cet égard, les contrats de leasing et de crédit-bail sont considérés comme des contrats de leasing financier si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'objet de leasing sont transférés à la société Remontées Mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA en tant que preneur de leasing.

Au début du contrat, la valeur de l'objet de leasing ou de crédit-bail est comptabilisée à l'actif, dans les immobilisations corporelles, et inscrite au passif, en tant qu'engagement de leasing, à hauteur du même montant.

1.6 Immobilisations financières et titres de placement

Les immobilisations financières et les titres de placement détenus à long terme sont évalués au coût d'acquisition historique, moins les éventuelles corrections de valeur.

1.7 Parts propres

Les propres actions sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans les fonds propres en résultat reporté.

Annexe
(en francs suisses)

2. Informations, structure détaillée et commentaires relatifs aux comptes annuels

Le nombre de postes à plein temps ne dépassait pas 250 employés en moyenne annuelle.

2.1 Immobilisations financières

	31.07.2025	31.07.2024
Titres de placement	209'540	199'540
Prêt formation employés	81'178	76'235
Prêt tiers	-	34'882
	290'718	310'658

2.2 Autres dettes à court terme envers des tiers

	31.07.2025	31.07.2024
Autres dettes envers des tiers	1'934'993	680'602
Dettes envers l'intitution de prévoyance	23'967	33'585
	1'958'959	714'187

2.3 Parts propres

<i>Nombre d'actions nominatives</i>	2025	2024
01.01.	340'698	340'698
Achat	-	-
Vente	-	-
Correction des années précédentes	-	-
31.07.2024 / 31.07.2025	340'698	340'698

2.4 Garanties pour les propres dettes ainsi que les actifs sous réserve de propriété

Actifs engagés en garantie des dettes	31.07.2025	31.07.2024
Immobilisations corporelles (valeurs comptables)	71'183'246	70'385'465

2.5 Dettes de crédit-bail

À la date de clôture, il existe des contrats de crédit-bail qui n'échoient pas ni ne peuvent être résiliés dans les 12 mois suivant la date de clôture, et dont les montants résiduels sont les suivants:

	Durée résiduelle (années)	31.07.2025	31.07.2024
Droit de superficie	Multiples DSDP avec une fin allant de 12/24 (renouvellement)	2'107'000	2'107'000
Loyer commercial	Loyer Six Senses (fin 11-12-27 soit 29 mois résiduels)	145'000	205'000

Annexe
(en francs suisses)

2.6 Explications relatives aux produits exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

	31.07.2025	31.07.2024
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles	-	250'000
Divers	-	1'334
Total produits hors exploitation	-	251'334
Ajustements de provisions	12'998	127'790
Activation inventaires location	-	402'915
Bourgeoisie de Chermignon - Indemnité équitable dûe pour le retour des construction érigées sur le DDP	-	5'000'000
Corrections factures	-	101'789
ID Mobile CA 2023	-	113'392
Annulation provision à double démantèlement pylone	191'000	191'000
Gain sur cession immobilisation	34'592	34'592
Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période	238'590	5'745'887

2.7 Explications relatives aux charges exceptionnelles, uniques ou hors période du compte de résultat

	31.07.2025	31.07.2024
Incident IT	-	219'934
Remboursements Prêts pénalités	-	251'926
Autres charges hors exploitation	28'154	5'530
Total des charges hors exploitation	28'154	477'390
Ajustements sur exercices antérieurs	212'884	498'490
Bourgeoisie de Lens DSDP 2019-2023 compl.	-	142'305
Retrait Terre-plein Vente Bourgeoisie Chermignon	-	71'546
Autres charges exceptionnelles, uniques ou hors période	48'851	67'501
Regularisation compte courant CMA immobilier	18'873	18'873
Total des Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	280'608	779'841

Remontées Mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA, Crans-Montana

**Mouvement du bénéfice au bilan
(en francs suisses)**

	31.07.2025	31.07.2024
Résultat au bilan en début d'exercice	-21'184'615	-27'122'689
Résultat annuel	-961'222	5'938'074
Résultat au bilan à disposition de l'assemblée générale	-22'145'837	-21'184'615

**Proposition du conseil d'administration sur le report à compte nouveau de la perte du bilan
(en francs suisses)**

	31.07.2025	31.07.2024
Résultat au bilan à disposition de l'assemblée générale	-22'145'837	-21'184'615
Affectation aux réserves légales issues du bénéfice	-	-
Distribution aux actionnaires	-	-
Report à nouveau	-22'145'837	-21'184'615



CHAPITRE N°10



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de Remontées Mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA, Crans-Montana

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Remontées Mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) SA pour l'exercice arrêté au 31 juillet 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition du Conseil d'administration ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA



Stéphane Jaquet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Romain Théodoloz
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 22 octobre 2025

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Proposition du Conseil d'administration au sens de l'art. 729a, al. 1, ch. 2, CO

NOTES



CMA SA

Case Postale 352 | CH-3963 Crans-Montana 1

T +41 848 22 10 12

F +41 27 485 89 37

info@mycma.ch

WWW.MYCMA.CH

DOMAINE SKIABLE

CRANS MONTANA 